



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

La politique française d'aide au développement : rapport public thématique / Cour des comptes
éd. la Documentation française, 2012
cote : 58.506

La Cour des comptes établit annuellement un rapport public sur l'aide publique au développement française avec la rigueur, la précision et le caractère un peu austère d'une institution officielle. Les points de vue critiques de l'aide sont présentés de manière très convaincante. Les conclusions et les recommandations résument chacun des quatre chapitres.

Quatre aspects sont présentés puis critiqués :

- les objectifs affichés peu réalistes de l'APD. Il s'agit officiellement de passer d'une politique d'aide au développement marquée par des relations asymétriques entre pays donateurs et pays bénéficiaires à une politique de coopération avec les PVD. L'objectif de 0,7% du PNB pour 2015 reste énoncé alors qu'officiellement l'APD française de 9,35 milliards euros en 2011 représente 0,46% du PNB contre 0,3% en 2001. 45% de l'aide est affectée à l'Afrique. Mais les mesures de l'aide sont très imparfaites face à la complexité du dispositif. Il existe de nombreuses mesures en trompe l'œil. Les objectifs parfois contradictoires ne sont pas hiérarchisés. (influence, rayonnement, soutien aux exportations, maîtrise des flux migratoires...)
- l'organisation tripartite de l'aide entre l'AFD, le ministère de la Coopération, aujourd'hui du Développement, et le ministère des Finances est mal articulée. Le dispositif est particulièrement complexe, le statut de l'AFD est hybride et les ONG et collectivités décentralisées des acteurs peu intégrés au processus de décision.
- la mesure des effets est à améliorer par des processus d'évaluation
- il importe de mieux utiliser la panoplie des instruments de l'aide : aides projets, aide liée, aide multilatérale.

Le diagnostic est sans concession et les propositions de bon sens. Il reste évidemment à décrypter, à partir du rôle des forces politiques, des intérêts économiques ou autres, des lobbies, des pesanteurs des administrations, les raisons profondes de ces dysfonctionnements. Tel n'était pas le mandat reçu par la Cour des comptes pour un rapport officiel.

Philippe Hugon



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.